

Ville de LAMBALLE-ARMOR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 25 juin 2025.

PRESENTS :

BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, BURLOT David, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GOUEZIN Alain, GRIMAUULT David, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LE BOUCHER Colette, LE MOIGNE Christine, L'HEVEDER Jérôme, M'BAREK Sébastien, MIGNAN Brigitte, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, PECHA Virginie, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien

ABSENTS :

- ARTHEMISE Fabienne donne pouvoir à GOUEZIN Alain,
- CAURET Camille donne pouvoir à L'HEVEDER Jérôme,
- GOASTER Samy donne pouvoir à MERIAN Caroline,
- GUYMARD Jean-Luc donne pouvoir à de SALLIER DUPIN Stéphane,
- LAVENU DE NAVERAN Hélène donne pouvoir à JEGU Josianne,
- LE BOULANGER René donne pouvoir à GRIMAUULT David,
- LE GUEN Nadège donne pouvoir à GAUVRIT Thierry,
- LEVY-ROBERT Christelle donne pouvoir à RICHEUX Laëtitia,
- LINTANF Goulven donne pouvoir à BRIENS Pierrick,

SECRETAIRE DE SEANCE : Alain GOUEZIN

Délibération n°2025-058

Membres en exercice : 35 – Présents : 26 - Absents : 9 – Pouvoirs : 9

ACTION EDUCATIVE AIDES AUX SORTIES SCOLAIRES

Chaque année, la Ville soutient les sorties scolaires organisées par les écoles de Lamballe-Armor. Elle verse des forfaits par élève dont le montant varie suivant le type de projet :

- Sorties scolaires avec nuitées ;
- Classes de découverte sans hébergement, organisées dans le cadre scolaire ;
- Projet sur site avec un intervenant extérieur ;
- Sorties scolaires.

Ces aides concernent uniquement les enfants, habitant sur le territoire de Lamballe-Armor et scolarisés à Lamballe-Armor en primaire. Elles sont attribuées aux associations de parents d'élèves (Amicale, APE, APEL) ou aux coopératives scolaires des écoles de Lamballe-Armor affiliées à l'OCCE (Office Central de Coopération à l'Ecole), sur présentation de la facture et de la liste des élèves présents avec leur adresse.

Il est proposé au Conseil municipal d'augmenter ces aides de 2%.

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal :

- VERSE les aides aux sorties scolaires, organisées à partir du 1^{er} septembre 2025, dans les conditions suivantes :
 - o Elève : habitant sur le territoire de Lamballe-Armor et scolarisé à Lamballe-Armor en primaire
 - o Bénéficiaires :
 - Associations de parents d'élèves (*Amicale, APE, APEL*),
 - Coopératives scolaires des écoles de Lamballe-Armor affiliées à l'OCCE (*Office Central de Coopération à l'Ecole*),
 - OGEC, organismes de gestion de l'enseignement catholique
 - o Montants :

Les aides A, B et C ne sont pas cumulables	Montant par élève
A. Sorties scolaires avec nuitées (<i>limitées à 1 par an et par enfant</i>) – Par jour	5,39 €
B. Classes de découverte sans hébergement, organisées dans le cadre scolaire (<i>limitées à 1 par an et par enfant</i>) – Par jour	3,15 €
C. Projet sur site avec un intervenant extérieur (<i>limité à 1 par an et par enfant</i>) – Par projet	3,15 €
D. Sorties scolaires (<i>limitées à 3 par an et par enfant</i>) – Par sortie	3,15 €

- PRECISE que les crédits sont inscrits au budget 2025,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.
POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le **08 JUIL. 2025**

Philippe HERCOUËT
Maire de Lamballe-Armor



(Handwritten signature)

Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le **08 JUIL. 2025**

De la publication le **08 JUIL. 2025**

(Handwritten signature)

Pour le Maire
Par délégation
Lydie MICHEL
Directrice
Administration Générale